

# Influence du contexte sur le caractère variable ou stable de l'identification ethnique

Le cas des enfants des couples belgo-philippins  
et belgo-thaïlandais en Belgique

Asuncion Fresnoza-Flot \*  
Université libre de Bruxelles, Belgique

## INTRODUCTION

La littérature sur les familles dites « mixtes » – une unité sociale souvent socialement perçue comme non normative car ses membres appartiennent à des populations ethniques ou nationales différentes et possèdent souvent des statuts juridiques divers (Collet 2012 ; Hart 2019) – connaît une croissance rapide. Alors que les femmes migrantes et les expériences conjugales et parentales au sein de ces couples font l'objet de nombreuses études dans ce corpus de travaux (Cole 2014 ; Constable 2003 ; Fresnoza-Flot & Ricordeau 2017 ; Le Bail *et al.* 2018 ; Puzenat 2008), la situation des enfants<sup>1</sup> issus de ces unions demeure peu étudiée.

\* Asuncion Fresnoza-Flot est chercheuse qualifiée FNRS et maîtresse d'enseignement au Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporains (LAMC). Ses recherches portent sur les couples belgo-asiatiques (2017-2027) et sur le processus de prise de décision des personnes dites « asiatiques » aspirant à (re)migrer vers/à l'intérieur de l'Union européenne (2023-2025).

La plupart des études sur ces jeunes ont été menées dans les sociétés dites « multiethniques » ou « multiculturelles » à travers le monde (par exemple, Edwards *et al.* 2012 ; King-O’Riain *et al.* 2014 ; Rocha & Fozdar 2017 ; Törngren *et al.* 2021). Les thèmes les plus souvent abordés dans ces études concernent les questions suivantes : le bilinguisme ou plurilinguisme des enfants issus des familles mixtes (Deprez *et al.* 2014 ; Varro 1984), l’altérisation de ces jeunes (Fresnoza-Flot 2019 ; Dumănescu 2015 ; Rocha & Fozdar 2017), leurs liens transnationaux (Le Gall *et al.* 2021 ; Unterreiner 2015a), et leur construction identitaire (Kamada 2010 ; Sedmak 2012 ; Unterreiner 2015b). Ce dernier point a suscité récemment une attention accrue de la part des chercheurs en sciences sociales. Cependant, la majorité des travaux analysent le cas des enfants de citoyens européens<sup>2</sup>, de couples européen-états-unis ou d’unions entre Européens et personnes originaires d’anciennes colonies des pays européens en Afrique. Au contraire, la situation des enfants des couples européen-asiatiques reste encore peu étudiée. Examiner les récits de ces personnes diversifiera les profils socialement connus des individus d’origine mixte et apportera des nuances à la manière dont la construction identitaire est comprise.

Comme étude de cas, cet article se focalise sur deux groupes de jeunes d’origine ethnique mixte en Belgique : les premiers issus de familles belgo-philippines et les seconds issus de familles belgo-thaïlandaises. Ces groupes ont été choisis parce qu’il existe dans ce pays depuis les années 1980 une migration dynamique de femmes philippines et thaïlandaises arrivées dans le but de former une famille, notamment avec des hommes belges. Ces femmes s’installent en général en Belgique par le mariage et/ou la réunification familiale avec l’aide de leurs partenaires belges. Elles dominent numériquement les populations immigrées philippine et thaïlandaise : en 2022 en Belgique, 76 % des 4 349 Philippins et 86 % des 3 862 Thaïlandais étaient des femmes (Statbel 2023). Les familles mixtes de ces migrantes résident principalement dans les régions bruxelloises et flamandes du pays. Malgré la croissance de cette migration orientée vers la formation de familles mixtes, peu de recherches ont été effectuées concernant le devenir des enfants issus de ces familles, notamment en ce qui concerne leur construction identitaire. L’adjectif « identitaire » dans cette expression dérive du mot « identité », qui désigne l’« image de soi » (Kaufmann 2004) ou dans son sens élaboré le résultat d’un processus d’identification pour autrui ou pour soi-même (Dubar 2000). Inscrite dans la tradition interactionniste, la présente étude se concentre sur l’identification « réflexive » au sens du sociologue français Claude Dubar, c’est-à-dire, au croisement du « nous » communautaire et de l’« identité pour soi ». D’après lui, cette identité réflexive montre le « je » dynamique et assertif de sa singularité et son appartenance (*ibid.*). Dans ce cas, les discours ou les récits identitaires des jeunes d’origine ethnique mixte apparaissent primordiaux à prendre en compte, car ils peuvent dévoiler leurs sentiments d’appartenance ethnique.

Afin d’appréhender l’identification réflexive des enfants des familles mixtes, la dimension ethnique de cette identification semble importante à saisir. La notion d’« ethnicité » implique une distance, une altérité et une distinction délimitant des groupes humains. Quelques chercheurs définissent l’ethnicité de façon objective,

en se basant soit sur l'origine commune (comme les ancêtres, la nation), soit sur la « culture matérielle » ou des « pratiques observables » (Juteau 1999 : 80 ; voir également Simon 1997). D'autres la considèrent comme un sentiment d'appartenance, une identification d'un individu à une collectivité, une sorte d'identité individuelle. Le terme « collectivité » ici renvoie au « groupe ethnique » qui est « la somme des moi, des identités et des consciences ethniques, soit [à] un nous collectif » (Juteau-Lee 1983 : 41). Cette définition suggère un processus de (re-)production continue de « nous » et « eux », ce qui implique la fluidité des « frontières ethniques » supposées ou imaginées (Barth 1969). Un tel processus dévoile la double frontière de l'identification ethnique : alors que la « face externe » (Juteau 1999 : 186) de cette frontière implique la définition des dominés comme « autres » par les dominants, la « face interne » (*ibid.*) concerne l'autodéfinition des dominés en réaction du regard que leur portent les dominants (voir aussi Lamont & Bail 2005). Étant donné que ces deux faces se construisent mutuellement et en interaction, elles doivent être toutes les deux prises en considération dans l'analyse de l'identification ethnique des jeunes issus des familles mixtes. Compte tenu des qualifications respectivement objectiviste et subjectiviste de l'ethnicité et de la complexité de cette dernière, le terme « ethnicisation » sera utilisé dans cet article lors de l'exploration des faces externe et interne de l'identification ethnique des jeunes. Albert Bastenier définit l'« ethnicisation » comme le « processus par lequel l'imputation d'appartenance ethnique devient un référent déterminant pour les seules minorités » (Bastenier 2004 : 129). L'ethnicisation agit comme organisateur social de la différence dans une société ou groupe donné.

De plus, il est important de prêter attention au contexte dans l'analyse de l'identification ethnique des jeunes d'origine ethnique mixte. Le sociologue états-unien Erving Goffman voit ce contexte comme un « cadre » (*frame*) qui recouvre les « principes organisateurs qui gouvernent les faits – au moins les faits sociaux – et notre implication subjective envers ceux-ci<sup>3</sup> » (Goffman 1974 : 10-11). Le cadre peut être une situation donnée pendant laquelle la structure sociale et l'agentivité humaine (*human agency*) interagissent dynamiquement. Il peut avoir une dimension temporelle, notamment lorsqu'une approche processuelle est adoptée dans l'analyse. L'espace géographique et socioculturel qui s'intéresse au lieu dans lequel se déroule un fait, un discours, une action ou une expérience particulière semble également important à considérer. D'après le géographe français Guy Di Méo, le lieu est un « espace » ou un « édifice » qui est « bien circonscrit » et qui « se définit [...] par la contiguïté des points qui le composent, par le principe de co-présence d'êtres et de choses porteurs d'un sens social particulier » (Di Méo 2004 : 202). Ainsi, saisir l'identification réflexive ethnique, c'est-à-dire la face interne des frontières ethniques, des personnes d'origine mixte nécessite de comprendre la situation sociale plus large, c'est-à-dire la face externe qui l'influence et qui l'encadre.

## LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES ENFANTS DES FAMILLES MIXTES

Les études sur l'identification ethnique des personnes issues de familles ethniquement mixtes au sein desquelles un des parents appartient à un groupe ethnique et national différent de l'autre parent démontrent comment les contextes habités par ces personnes (y compris leur socialisation dans le milieu familial) influencent leur construction identitaire.

Par exemple, le travail de la sociologue française Anne Unterreiner (2015b) sur les personnes d'origine mixte en France, en Allemagne et en Angleterre distingue quatre pôles identitaires chez ces personnes : l'« identité d'héritier » ou « moitié-moitié », l'« identité d'enraciné » qui s'oriente vers le pays de résidence, l'« identité d'étranger » qui se fixe vers un pays étranger et l'« identité au-delà de national » qui inclut toutes les autres identités non ancrées dans un pays. Au Japon, les personnes issues des couples ou familles philippines-japonaises se présentent également de manière variée comme *haafu*, « ayant des racines mixtes », « Philippin » et *Firipin-jin* (voir Kamada 2009 ; Seiger 2019). Néanmoins, il y a quelques cas qui montrent que les enfants des familles mixtes peuvent développer des identités ancrées dans un seul pays, comme le cas des enfants des familles polono-norvégienne qui s'identifient avec la Norvège (Slany & Strzemecka 2017).

Toutes ces études suggèrent que l'identification des personnes d'origine ethnique mixte est multiple et ne suit pas toujours le même chemin. Les contextes socio-culturels et nationaux comprennent les facteurs macro-sociaux qui façonnent le sentiment d'appartenance de ces individus. Ces facteurs peuvent être les politiques étatiques d'intégration des migrants et de leurs familles : par exemple, l'État japonais reconnaît la diversité ethnique et nationale, mais il maintient les « frontières ethniques et raciales » de son territoire (Seiger 2019 : 404). La manière dont les différentes composantes de la société (telles que son gouvernement et sa population migrante) perçoivent les personnes d'origine ethnique mixte en son sein peut également affecter la construction identitaire de ces individus : c'est le cas, par exemple, des enfants des migrantes thaïlandaises en Belgique (Fresnoza-Flot 2019). Ces jeunes rencontrent en Belgique comme dans le pays natal de leur mère migrante une altérisation liée à leurs caractéristiques phénotypiques qui les a conduits à adopter des stratégies de positionnement multiple.

Sur le plan analytique, les études mentionnées plus haut mettent en avant les perspectives des personnes d'origine ethnique mixte, mais peu de ces recherches incluent les mineurs. En effet, lorsque les mineurs d'origine ethnique mixte sont étudiés, ce sont les voix de leurs parents qui sont le plus souvent sollicitées. De plus, les études sur la formation identitaire des personnes issues des familles mixtes prennent rarement en compte les perspectives des jeunes adultes et des mineurs. La partie empirique suivant la section méthodologique ci-dessous empruntera ce chemin analytique en considérant le pouvoir structurant des contextes dans lesquels les personnes d'origine mixte (jeunes adultes et mineurs) vivent et se construisent.

## MÉTHODES ET PERSONNES INTERVIEWÉES

La présente étude exploite une partie des matériaux empiriques recueillis dans le cadre d'une recherche plus large qui s'intéressait notamment à la question de la transmission intergénérationnelle dans les familles belgo-philippines et belgo-thaïlandaises en Belgique. Cette étude financée par une bourse postdoctorale du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) en Belgique comportait une enquête ethnographique multi-située (Marcus 1995) utilisant une approche dite de « triangulation » associant plusieurs méthodes complémentaires pour collecter des données : recherches documentaires, observations participantes, photographie, conversations informelles, sondages à petite échelle, entretiens semi-directifs et dessins.

Le travail de terrain a été conduit entre 2012 et 2015 dans les régions wallonne, flamande et bruxelloise en Belgique, dans la capitale (Bangkok) et la région Nord-Est (Issan) en Thaïlande ainsi qu'à Manille aux Philippines. Ce travail a été facilité par l'utilisation d'une approche « boule-de-neige » pour rencontrer des familles et par l'approche « enfants en famille » (*children-in-families*) de Naomi Bushin (2009) qui consiste à conduire des entretiens auprès de tous les membres d'une famille si la situation le permet. Éthiquement parlant, un triple consentement a été adopté : l'accord des parents pour être eux-mêmes interviewés a d'abord été sollicité, puis leur permission d'interviewer leurs enfants et finalement le consentement de ces jeunes à être interrogés. Au total, 143 personnes ont été interviewées dont 35 femmes migrantes, 21 pères belges, 52 jeunes âgés entre 7 et 31 ans et issus de 37 familles mixtes, 2 mères belges, 3 pères philippins et 30 acteurs sociaux (leaders d'associations, chercheurs, etc.). Parmi les 52 jeunes interviewés, 45 étaient issus de familles dont le père est belge et la mère est philippine ou thaïlandaise. L'analyse proposée ici se focalise sur ces 45 cas plus facilement comparables entre eux.

La présente étude adopte l'approche de « parcours de vie » qui s'intéresse aux fondements, à l'organisation et au déroulement dans le temps de la vie humaine (Lalive d'Épinay *et al.* 2005 ; Bessin 2009). Les récits de vie recueillis reconstituent les parcours de vie des jeunes interviewés et prêtent attention aux événements qui se sont produits tout au long de leur vie. William Sewell définit le terme « événements » comme la « sous-catégorie relativement rare des faits qui transforment significativement les structures » (Sewell 2010 : 129), c'est-à-dire, les tournants notables.

La section qui suit dévoile comment les personnes issues de couples ou familles belgo-philippines et belgo-thaïlandaises sont perçues en Belgique et dans le pays de leur mère migrante (Philippines ou Thaïlande). En bref, elle s'intéresse surtout à la face externe de l'identification ethnique.

## LA FACE EXTERNE DE L'IDENTIFICATION ETHNIQUE DES PERSONNES BELGO-PHILIPPINES ET BELGO-THAÏLANDAISES

Les autodéfinitions ethniques des 45 personnes interviewées issues des familles étudiées dans cette recherche se sont révélées être le plus souvent influencées par le regard altérisant de leur pays de résidence et du pays natal de leur mère migrante.

La plupart du temps, des gens me disent que je suis métis [belgo-thaïlandais], la plupart du temps il y a des gens qui me traitent de bâtard, parce qu'en fait un bâtard c'est quelqu'un qui est né de différentes « races », donc la plupart du temps, des gens me traitent de bâtard. (Rafael<sup>4</sup>, 12 ans.)

En Belgique, les enfants des couples dits « mixtes » sont généralement reconnus par le vocable « métis », terme qui, comme nous pouvons le remarquer dans le récit ci-dessus de Rafael, est souvent utilisé de manière péjorative. D'après l'historienne belge Lissia Jeurissen (2003), les métis sont associés par la culture dominante à une position sociale ambiguë d'« entre-deux ». Dans son étude sur les métis belgo-congolais, belgo-rwandais et belgo-burundais en Belgique, Dana Hennes a remarqué le « manque de représentativité au niveau médiatique et public » des métis dans son pays (2014 : 223). Jusqu'à aujourd'hui, les personnes d'origine belgo-philippine et belgo-thaïlandaise restent en effet largement invisibles dans les médias et publicité belges. Néanmoins, elles sont juridiquement traitées comme belgo-belges. Pourtant, les récits des personnes interviewées montrent qu'elles sont perçues en Belgique non seulement comme des Belges (parce qu'elles sont nées dans la plupart des cas en Belgique et qu'un de leurs parents est belge), mais également comme des « autres ». Leurs récits indiquent plusieurs facteurs responsables de cette altérisation, telles que leurs habitudes alimentaires, les langues qu'elles parlent ou comprennent, la fréquence de leurs voyages à l'étranger, leurs pratiques et leurs croyances religieuses ainsi que leurs caractéristiques phénotypiques (cheveux noirs, yeux bridés, etc.) souvent perçues comme différentes par rapport aux personnes issues de familles belgo-belges dont un ou deux parents ne sont pas migrants. Un garçon d'origine belgo-philippine raconte ci-dessous son expérience et celle de son frère à l'école :

Notre peau a une couleur différente [de celle des autres]. C'est la raison pour laquelle ils [les gens dans leur école] nous demandent tout le temps si on vient d'un autre pays. [...] Un instituteur nous a demandé si nous sommes adoptés. [Je lui ai dit] « non, non, je suis né en Belgique ». (Alain, 14 ans.)

Un autre aspect à prendre en compte est la façon dont les enfants des couples belgo-philippins et belgo-thaïlandais sont perçus comme des « autres » au sein de ces populations migrantes en Belgique, en raison de leur faible maîtrise de la langue de leur mère ou, s'ils la parlent, d'un accent qui dévoile leur origine ethnique mixte. On constate que les migrants adultes les considèrent comme des individus fragiles ayant besoin d'aide pour s'insérer dans leur groupe ethnique.

Ceci est dû en particulier à leur faible compétence en langue philippine ou thaïlandaise ainsi qu'à leurs faibles connaissances sur la société d'origine de leur mère. En conséquence, des adultes issus des milieux associatifs et religieux organisent des activités à leur intention : par exemple, au moment du travail de terrain pour la présente étude, un temple bouddhiste thaïlandais dans la région flamande leur offrait des cours de langue thaïlandaise et de danses traditionnelles du pays, et un autre dans la région wallonne organisait des camps de jeunesse pour les initier aux instruments de musique traditionnels thaïlandais. De leur côté, les enfants des migrants philippins peuvent rejoindre l'association religieuse philippine pour les jeunes ou la chorale de l'église catholique philippine à Bruxelles. L'église philippine est un lieu de socialisation non seulement pour les migrants philippins, mais également pour leurs enfants, comme l'explique Elena (17 ans) ci-dessous.

Ma famille va à l'église tous les dimanches. Je vais donc tous les dimanches à l'église. J'ai donc été en quelque sorte exposée à la communauté [philippine], à la culture philippine, et je pense que, oui, j'avais toujours été entre les deux.

Les quelques activités organisées par les jeunes eux-mêmes sont le plus souvent le fait de jeunes qui ont passé une partie de leur jeunesse en Thaïlande ou aux Philippines. Par exemple, Chaiya, un Thaïlandais âgé de 27 ans dont la mère a épousé un Belge, a fondé une équipe de basket<sup>5</sup> à l'intention des jeunes Thaïlandais :

[L'équipe s'appelle] « équipe thaïlandaise ». Après nous avons changé ce nom [en] « Siam », l'ancien nom de la Thaïlande. Dans mon esprit je me disais, « nous allons créer une équipe de basket parce que nous voulons que les garçons fassent du sport [...], parce qu'ici en Belgique, nous voyons beaucoup de garçons ou de filles qui se contentent de se droguer, de faire fausse route ». C'est pourquoi j'ai commencé avec un club de basket pour que les gens se rencontrent en se rassemblant d'une bonne manière.

Aux Philippines et en Thaïlande, les personnes d'origine ethnique mixte peuvent obtenir la nationalité philippine ou thaïlandaise selon le principe de *jus sanguinis*, c'est-à-dire le fait d'avoir un parent philippin ou thaïlandais. Pour cela, le parent philippin ou thaïlandais doit déclarer la naissance de son enfant à l'ambassade des Philippines ou de Thaïlande dans son pays de résidence. Dans le cas thaïlandais, l'enfant doit choisir une seule nationalité à l'âge de 20 ans. Les personnes de sexe masculin qui choisissent la nationalité thaïlandaise doivent accomplir leur service militaire en Thaïlande. Les états philippins et thaïlandais offrent certains privilèges pour leurs citoyens migrants et leurs enfants, que ces derniers soient d'origine mixte ou non. Par exemple, les enfants de migrants philippins peuvent séjourner sans visa aux Philippines pendant un an grâce à un programme gouvernemental appelé *balikbayan* visant à favoriser les retours au pays. En Thaïlande, avant la pandémie de Covid-19 en 2020, le gouvernement organisait presque chaque année un programme destiné aux mineurs d'origine thaïlandaise pour les familiariser avec la culture, l'histoire et la société de ce pays.

De plus, les enfants des migrantes philippines et thaïlandaises mariées avec des étrangers dits « blancs » se trouvent socialement valorisés dans les sociétés philippines et thaïlandaises qui leur offrent des opportunités économiques et sociales, notamment dans l'industrie cinématographique et télévisuelle ainsi que dans les mondes du sport et de la mode. Aux Philippines et en Thaïlande, on les voit ainsi souvent participer à des concours de beauté ou dans des compétitions sportives internationales, représentant ainsi la modernité et l'hybridité culturelle de ces pays. Pourtant, malgré cette ouverture, les enfants d'origine ethnique mixte des citoyens philippins et thaïlandais restent considérés comme des « autres » dans les sociétés philippine et thaïlandaise. En effet, ils maîtrisent généralement peu les langues de ces pays et ont des caractéristiques phénotypiques perçues comme différentes de celles de la population majoritaire. Les enfants interviewés des familles belgo-philippines et belgo-thaïlandaises racontent ainsi se sentir différents ou étrangers lors de leurs interactions sociales dans le pays d'origine de leur mère. Ce sentiment renforce leur sensation qu'une frontière ethnique les sépare de la population majoritaire de ces pays.

## LA FACE INTERNE DE L'IDENTIFICATION ETHNIQUE

Les 45 personnes interviewées se partagent entre deux modes d'identification ethnique : 34 se définissent de manière variable en fonction du contexte et 11 de façon stable en dépit de changement du contexte. La prise de conscience ethnique joue parfois un rôle clé dans l'autodéfinition réflexive des personnes interviewées. Citant l'historien anglais Edward Thompson, A. Bastenier décrit la « conscience ethnique » comme la perception des hommes et l'articulation, « à la suite d'expériences communes », de « leurs intérêts en commun et par opposition à d'autres hommes dont les intérêts diffèrent des leurs » (Bastenier 2004 : 181). Il explique que cette conscience ethnique se développe « à partir d'antagonismes ou des rivalités horizontales accompagnant la hiérarchisation des individus au sein d'une société » (*ibid.*). Dans le cas des personnes interviewées dans cette étude, une telle perception de l'origine ethnique se produit lors d'événements marquants.

### Identification ethnique variable

Les récits des 34 personnes interviewées qui s'identifient de manière variable indiquent les trois cadres influençant leur autodéfinition ethnique : le lieu, leur interlocuteur et le moment de leur vie. Le cadre « lieu » désigne ici un espace non seulement géographique, mais aussi socioculturel, tandis que le cadre « interlocuteur » se réfère à la personne à qui l'on parle. Le moment de la vie, quant à lui, se réfère à la temporalité d'une autodéfinition spécifique. Ces cadres conduisent à trois formes d'identification réflexive ethnique qui sont fluides, mouvantes et se chevauchent.



Quand je suis là-bas, je suis plus philippine que belge. Quand je suis ici, je suis plus belge que philippine. [...] Par exemple, quand je suis là-bas, je n'aime pas que les gens me regardent en me disant « *mestiza, mestiza* [métisse] », ça reste un choc. (Catherine, 19 ans.)

Catherine est née aux Philippines, pays où elle revient voir la famille tous les ans avec ses parents. Ces visites ont une durée variable allant de trois semaines à deux mois. Catherine parle non seulement le français, mais également le tagalog, la langue de sa mère, ce qui est rarement le cas parmi les enfants des familles belgo-philippines (voir Fresnoza-Flot 2018). Elle parle trois autres langues : l'anglais, le néerlandais et l'allemand. Elle a aussi une double nationalité et dit avoir une relation très proche avec sa famille maternelle étendue aux Philippines. Son sentiment d'appartenance à deux sociétés différentes explique qu'elle ne se définisse pas exclusivement comme belge ou philippine mais de manière variable en fonction de l'endroit où elle se trouve. Son sentiment d'être philippine augmente quand elle est aux Philippines, mais cela ne signifie pas qu'elle se sent exclusivement comme telle : elle dit qu'elle est « belgo-philippine, j'ai les deux ».

Au total, 26 personnes interviewées, incluant Catherine, se décrivent différemment en fonction du lieu (spécifiquement du pays) où elles se trouvent. Ces personnes présentent quelques caractéristiques communes. Premièrement, la plupart d'entre elles sont issues de familles nucléaires non-recomposées. Cette forme de famille a été plus souvent observée dans les unions belgo-philippines que belgo-thaïlandaises dans le cadre de la présente étude. Deuxièmement, leurs trajectoires de vie ne présentent pas de tournants notables. Enfin, la majorité d'entre elles se rend régulièrement dans le pays d'origine de leur mère, parle la langue du pays et se sent proche de l'entourage familial là-bas. Elles sont donc intégrées dans le réseau ethnique de sociabilité de leur mère en Belgique, c'est-à-dire qu'elles participent aux activités organisées au sein de la population migrante thaïlandaise ou philippine.

Certaines personnes interviewées ont une autodéfinition ethnique variable en fonction de leur interlocuteur, notamment de leur mère ou de leur père. Parmi les 45 personnes interviewées, 8 au total sont dans ce cas, comme Grace (14 ans) ci-dessous.

Quand je suis avec ma mère, je me sens plus philippine que belge, et avec mon papa plus belge que philippine.

Grace effectue des séjours réguliers aux Philippines tous les deux ans. Son parcours de vie présente deux événements notables. Le premier a eu lieu lorsque Grace avait 4 ans : sa tante philippine est venue en Belgique et est restée pendant trois mois dans leur maison. D'après les narrations de Grace, l'arrivée de sa tante lui a fait prendre conscience de son origine philippine. En effet, sa mère ne parlait pas sa langue avec elle, mais le français. Elle cuisinait des plats philippins, mais Grace ne faisait pas la différence entre plats philippins et belges avant l'arrivée de sa tante. Le deuxième événement marquant dans sa vie a eu lieu lorsque sa mère l'a amenée à la messe dans l'église dite « philippine » et lorsqu'elle lui a fait

prendre part aux activités associatives organisées par la paroisse. C'est alors que Grace a commencé à fréquenter cette population migrante philippine. Elle a ainsi commencé à mieux connaître la nourriture philippine et les codes d'interaction entre migrants philippins, qu'elle explique être différents de ceux des Belges. Par conséquent, Grace se sent philippine lorsqu'elle est en compagnie de sa mère, alors même que cette dernière lui parle en français. Par contre, elle se sent belge avec son père qui ne pratique aucune religion et qui se tient à l'écart du groupe ethnique de son épouse.

Les répondants ayant, comme Grace, une autodéfinition qui dépend de leur interlocuteur (mère ou père) s'identifient également en fonction du lieu où ils se trouvent : visites régulières dans le pays natal de leur mère et fréquentation de la population migrante à laquelle leur mère appartient. Cette fréquentation, qu'elle soit régulière ou non, apparaît comme une caractéristique notable de ces répondants s'identifiant en fonction de leur interlocuteur. Elle contribue à la formation chez ces jeunes de sentiments d'appartenance ethnique distincts qui se manifestent notamment lors de leurs interactions avec leur mère migrante ou avec leur père belge. Lorsque leur interlocuteur n'est pas leur(s) parent(s), les personnes interviewées se sentent Philippin ou Belge en fonction du comportement à leur égard de leur interlocuteur. Par exemple, Peter (15 ans) se sent Belge aux Philippines, car les gens là-bas le traitent comme un non-Philippin : « quand je marche, tout le monde me regarde », ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est en Belgique. Dans cette dernière société, où les gens ont l'habitude de voir des personnes dites « asiatiques », Peter se sent Philippin :

Parce qu'ils savent que je viens d'Asie, je leur ai dit que j'aimais les Philippines, et je me suis senti Philippin quand j'ai dit cela.

Une autre caractéristique remarquable des répondants dont l'autodéfinition ethnique change en fonction de leur interlocuteur est leur âge relativement jeune en comparaison des autres personnes interviewées : en effet, il comprend 3 mineurs de 7 à 10 ans et 5 âgés de 11 à 14 ans. Les autres personnes interviewées ont une autodéfinition qui évolue au fil des années, comme le montre l'exemple de Christelle (16 ans).

Je pense que quand j'étais petite, j'étais 50 pour cent belge, 50 pour cent thaïlandaise, mais maintenant que je suis plus âgée, je suis 70 pour cent belge et 30 pour cent thaïlandaise.

Cette jeune d'origine belgo-thaïlandaise a grandi avec son père belge et sa mère adoptive thaïlandaise. Sa mère biologique, elle aussi thaïlandaise, et son père se sont séparés quand Christelle avait un an. Son père a épousé par la suite une autre femme thaïlandaise qui s'est occupée de Christelle et l'a traitée comme sa propre fille. Un autre événement dans le parcours de vie de Christelle a eu lieu lorsqu'elle a commencé à se rendre à l'école primaire dans son village. Perçue par ses camarades comme différente en raison de ses yeux légèrement bridés et de ses cheveux noirs, elle a subi les moqueries de ces derniers qui la qualifiaient

de « chinoise ». Son père belge se souvient ainsi du jour où sa fille est rentrée à la maison en pleurant. À l'âge de 9 ans, sa mère adoptive l'a inscrite à un cours de danse traditionnelle thaïlandaise organisé par un temple bouddhiste à l'intention d'enfants d'origine thaïlandaise et mixte. Christelle a également participé à un cours de méditation dans ce temple tous les dimanches. Après l'école primaire, les parents de Christelle ont quitté leur village pour une grande ville et ont inscrit leur fille dans une école secondaire ethniquement mixte. Dans cette école, Christelle ne se sent plus différente de ces camarades, qui ont eux aussi pour la plupart une origine ethnique mixte. Depuis qu'elle a commencé l'école secondaire, Christelle a réduit sa fréquentation des espaces sociaux (spécifiquement le temple bouddhiste) des migrants thaïlandais en raison de ses devoirs et activités scolaires exigeantes. Elle ne se rend pas régulièrement en Thaïlande, mais néanmoins parle et comprend la langue thaïlandaise et maintient des contacts avec le groupe ethnique de sa mère (par exemple, fréquentation d'activités dites « culturelles » organisées par les associations des migrants thaïlandais).

Au total, 10 des 45 répondants présentent une autodéfinition ethnique variable au fil des années. De manière frappante, les parcours de vie de ces jeunes se caractérisent par des événements importants, bouleversements souvent liés à la séparation de leurs parents et à la recomposition familiale qui s'ensuit. Ces personnes interviewées appartiennent soit à des familles mixtes recomposées (comprenant des parents, des enfants issus de ce couple mixte, et des enfants issus des mariages ou relations précédentes des parents), soit à une famille monoparentale formée à la suite de la séparation conjugale ou au divorce de leurs parents.

## Identification ethnique stable

Au contraire des 34 personnes interviewées dans la section précédente qui présentent une autodéfinition ethnique variable, 11 répondants s'identifient d'une manière qui ne varie ni en fonction du lieu, ni en fonction de l'interlocuteur, ni au fil des années. Ce groupe partage deux grandes caractéristiques : la plupart des personnes qui le composent ne fréquente pas le groupe ethnique de leur mère migrante et leur parcours de vie n'a pas connu de tournant notable.

Je dirais [que je suis] belgo-thaï. Oui, oui parce que je ne parle pas la langue [thaïe]. Si je parlais la langue bien sûr, je dirais [que je suis] 75 [pour cent thaïlandais]. (Ivan, 24 ans.)

Je me sens plus belge [que philippine], parce que [...] je ne parle pas la langue. Je pense que si je parlais tagalog ou Ilocano<sup>6</sup>, j'aurais été plus liée aux Philippines, mais je ne parle que néerlandais ou anglais. (Ruth, 22 ans.)

Sans fréquentation de l'univers socioculturel de leurs mères migrantes, les répondants ayant une autodéfinition ethnique stable n'ont pas développé un sentiment d'appartenance à tel ou tel univers. Comme Ivan et Ruth ci-dessus, ils ne parlent pas la langue de leur mère, ce qui influence profondément la façon dont ils se définissent. Leurs parcours de vie sont généralement stables et présentent peu

d'évènements marquants les ayant bouleversés ou ayant contribué à une prise de conscience ethnique.

Pourtant, connaître des évènements marquants ne déclenche pas automatiquement une prise de conscience ethnique lorsqu'une personne bénéficie du soutien émotionnel stable de son entourage et lorsqu'elle mène une vie sociale épanouissante. Cela peut être illustré par le cas de Chaiya (27 ans). Il est arrivé en Belgique à l'âge de 11 ans pour rejoindre sa mère qui avait épousé un Belge. Cette migration est un évènement dans la vie de Chaiya car elle a entraîné une séparation avec son père. Depuis cette date, Chaiya rend visite à son père chaque année en Thaïlande. Son beau-père belge l'a traité comme son propre fils, l'aidant notamment à faire ses devoirs. Sa mère a de nombreuses amies thaïlandaises et elle s'est beaucoup impliquée dans la création d'un temple bouddhiste thaïlandais dans la région flamande. En raison des réseaux ethniques de sa mère, Chaiya a continûment baigné dans la manière de vivre dite « thaïlandaise » (consommation de nourritures thaïlandaises, utilisation de la langue thaïe, entre autres) et participe activement aux activités du temple. C'est probablement ce qui explique son sentiment ethnique stable d'être thaïlandais : « Je me sens thaïlandais [même si] parfois, j'ai la mentalité belge » dit-il. Il est ainsi devenu membre d'un groupe pratiquant la boxe thaïlandaise. Un an après la construction du temple, Chaiya a créé une équipe de sport regroupant des jeunes garçons d'origine thaïlandaise et belgo-thaïlandaise en Belgique.

Comme Chaiya, Carl (22 ans) est issu d'un précédent mariage en Belgique de sa mère migrante. Le divorce de ses parents et le remariage de sa mère n'ont pas bouleversé son identification ethnique comme « Belge ». Carl reste émotionnellement proche de ses parents séparés et reçoit un soutien moral du nouveau mari de sa mère. Contrairement à Chaiya, Carl n'a pas fait l'expérience de la migration : il est né en Belgique et son père est belge. Le contexte social de sa vie, stable, n'a pas suscité de bouleversement de sa conscience ethnique. Ainsi, il se définit de manière stable, quel que soit le contexte :

Ici [en Belgique], je suis toujours belge et là-bas [en Thaïlande] je suis aussi belge. Je suis juste un Belge avec des racines thaïlandaises [...] Je suis juste moi-même depuis que je suis jeune. [...] Je suis juste de la Belgique et ma mère est de Thaïlande. Donc, je ne dis jamais que je suis à moitié thaïlandais. Je dis que ma mère est de Thaïlande.

Au contraire de Chaiya et d'une autre répondante, les autres personnes interviewées ayant comme Carl une identification ethnique stable ont un ancrage socio-culturel en Belgique beaucoup plus fort qu'au pays natal de leur mère migrante. Elles ne fréquentent pas de façon intense la population immigrée de leur mère, ne parlent pas sa langue et entretiennent peu de liens transnationaux avec le pays natal de cette dernière. Selon l'intensité de leur fréquentation du groupe ethnique de leur mère, ils se définissent comme Belges (six cas), comme « mixtes » (quatre cas) ou dans un cas (Chaiya) comme Thaïlandais. Là encore, ceci montre la manière dont la fréquentation du groupe ethnique de la mère migrante pèse dans la formation identitaire des personnes issues de familles mixtes. Le cas de ces

11 répondants qui se définissent de manière stable suggère que l'autoidentification ethnique n'est pas toujours fluide ou fluctuante, comme dans le cas d'enfants issus des familles polono-norvégiennes qui s'identifient sans hésitation à la nation norvégienne (Slany & Strzemecka 2017).

Il est important de noter que toutes les personnes interviewées, y compris celles qui se décrivent de manière variable, distinguent clairement leur appartenance ethnique de leur nationalité, comme le cas de Jesusa (27 ans):

Je suis belge, mais j'ai [la] double nationalité. Quand je suis en Belgique, je suis belge, et quand je suis aux Philippines, je suis philippine [...] Mon identité propre ? [...] je vais dire belge, parce que je vis en Belgique. Je vis à Bruxelles. Je suis entourée par des Belges, mais mon identité propre ah ? Mais après ma façon [de] penser etc. [...] c'est mélangé Philippines et la Belgique.

Parmi les 45 personnes interviewées, 31 possèdent une seule nationalité : 29 Belges, 1 Philippine et 1 Italienne (la nationalité de naissance de son père belge). Seulement 14 disent avoir une double nationalité : belge et thaïlandaise pour 9 personnes et belge et philippine pour 5 personnes. Avoir une double nationalité n'a pas d'impact important sur le sentiment d'appartenance ethnique, comme le suggère le cas de Jesusa ci-dessous.

## EN GUISE DE CONCLUSION

L'identification ethnique des personnes issues des familles belgo-philippines et belgo-thaïlandaises apparaît dans la plupart des cas comme un produit de leurs interactions avec les contextes où elles se trouvent, et avec leur présent et leur passé plus ou moins marqué par des événements. Le regard des sociétés dans lesquelles les personnes interviewées entretiennent une vie dite « transnationale » peut influencer leur construction identitaire. Leurs activités transnationales, leurs pratiques socioculturelles dans leur milieu familial et le degré de leur fréquentation du groupe ethnique de leur mère migrante au travers d'activités associatives et religieuses façonnent leur identification ethnique. La présente étude confirme en partie les observations d'autres travaux sur la construction identitaire, selon lesquels l'identification ethnique n'est pas figée, mais toujours en changement (voir Dubar 2000 ; Kaufmann 2004 ; Unterreiner 2015b). Nous le voyons dans le cas des personnes interviewées qui se définissent de manière variable en fonction de leur(s) interlocuteur(s), du lieu ainsi que de la temporalité où elles se trouvent. En revanche, cette étude révèle que certaines personnes issues de familles mixtes s'identifient de manière immuable, stable à travers le temps et ne dépendant ni du lieu ni du contexte. Ceci souligne la résistance identitaire face aux défis biographiques et suggère l'importance de prendre en compte dans l'analyse la stabilité émotionnelle des individus rendue possible par leur environnement social et familial. De futures études sur l'identification ethnique des personnes d'origine ethnique mixte dans le contexte migratoire contribueront à des perspectives nouvelles en replaçant le parcours de vie dans la trajectoire familiale ainsi que dans

le contexte macro-social, voire historique, afin de saisir le sens de leurs propos et de leurs narrations identitaires. Une approche comparative et longitudinale combinée avec des méthodes mixtes de recueil des données semble prometteuse pour développer une telle recherche.

## Notes

---

1. Le terme « enfant » est utilisé dans cet article pour désigner les personnes issues de couples belgo-philippins et belgo-thaïlandais ou de relations précédentes des partenaires au sein de ces couples. En ce qui concerne le terme « mineur », ce dernier renvoie aux jeunes ayant 17 ans ou moins au moment de l'étude.
2. Leurs pays de nationalité font partie de l'Union européenne.
3. « *Principals of organization which govern events—at least social ones—and our subjective involvement in them.* » Traduction française de l'autrice.
4. Les prénoms des répondants dans cet article ont été pseudonymisés afin de protéger l'anonymat de ces personnes.
5. Le sport a été modifié afin de protéger l'anonymat de la personne interviewée.
6. C'est une langue parlée dans le nord des Philippines.

## Références

---

- BARTH, Fredrik, éd., 1969, *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organisation of Culture Difference*, Bergen-Oslo, Universitetsforlaget-Londres : George Allen & Unwin.
- BASTENIER, Albert, 2004, *Qu'est-ce qu'une société ethnique? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration*, Paris : Presses universitaires de France.
- BESSIN, Marc, 2009, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, 156 (6) : 12-21.
- BUSHIN, Naomi, 2009, « Researching Family Migration Decision-Making : A Children-in-Families Approach », *Population, Space and Place*, 15 (5) : 429-443.
- COLE, Jennifer, 2014, « Producing Value among Malagasy Marriage Migrants in France : Managing Horizons of Expectation », *Current Anthropology*, 55 (9) : 85-94.
- COLLET, Beate, 2012, « Mixed Couples in France. Statistical Facts, Definitions, and Social Reality », *Papers*, 97 (1) : 61-77.
- CONSTABLE, Nicole, 2003, *Romance on a Global Stage. Pen Pals, Virtual Ethnography, and «Mail Order» Marriages*, Californie : University of California Press.
- DEPREZ, Christine, COLLET, Beate & VARRO, Gabrielle, éd., 2014, *Familles pluri-lingues dans le monde. Mixités conjugales et transmission des langues*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme.
- DI MÉO, Guy, 2004, « Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces (*A social geography in the triangle of the relationships between men, societies, spaces*) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 81 (2) : 193-204.

- DUBAR, Claude, 2000, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Lien social ».
- DUMĂNESCU, Luminița, 2015, « Being a Child in a Mixed Family in Nowadays Transylvania », *Romanian Journal of Population Studies*, 9 (2) : 83-102.
- EDWARDS, Rosalind, ALI, Suki, CABALLERO, Chamion & SONG, Miri, éd., 2012, *International Perspectives on Racial and Ethnic Mixedness and Mixing*, Oxon & New York : Routledge.
- FRESNOZA-FLOT, Asuncion, 2018, « Transmission intergénérationnelle et pratiques linguistiques plurielles dans les familles belgo-philippines en Belgique », *Migrations société*, 2 : 91-104.
- FRESNOZA-FLOT, Asuncion, 2019, « Othering Mechanisms and Multiple Positionings : Children of Thai-Belgian Couples as Viewed in Thailand and Belgium », *Civilisations*, 1 : 139-161.
- FRESNOZA-FLOT, Asuncion & RICORDEAU, Gwenola, éd., 2017, *International Marriages and Marital Citizenship. Southeast Asian Women on the Move*, Abingdon & New York : Routledge.
- GOFFMAN, Erving, 1974, *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- HART, Betty de, 2019, *Some cursory Remarks on Race, Mixture and Law by Three Dutch Jurists*, Tilburg : Wolf Legal Publishers.
- HENNES, Dana, 2014, « L'identité des métis belges : entre post-colonisation africaine et globalisation européenne », *Anthropologie et sociétés*, 38 (2) : 211-227.
- JEURISSEN, Lissia, 2003, *Quand le métis s'appelait « mulâtre ». Société, droit et pouvoir coloniaux face à la descendance des couples eurafricains dans l'ancien Congo belge*, Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia & Sybidi.
- JUTEAU-LEE, Danielle, 1983, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, 15 (2) : 39-54.
- JUTEAU, Danielle, 1999, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal : Presses universitaires de Montréal.
- KAMADA, Laurel D., 2009, *Hybrid Identities and Adolescent Girls. Being « Half » in Japan*, Bristol, Buffalo & Toronto : Multilingual Matters.
- KAUFMANN, Jean-Claude, 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris : Armand Colin.
- KING-O'RIAIN, Rebecca C., SMALL, Stephen, MAHTANI, Minell, SONG, Miri & SPICKARD, Paul, éd., 2014, *Global Mixed Race*, New York : New York University Press.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian, BICKEL, Jean-François, CAVALLI, Stefano & SPINI, Dario, 2005, « Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire », in *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Jean-François Guillaume, Liège : Les Éditions de l'Université de Liège, p. 187-210.
- LAMONT, Michèle & BAIL, Christopher A., 2005, « Sur les frontières de la reconnaissance. Les catégories internes et externes de l'identité collective », *Revue européenne des migrations internationales*, 21 (2) : 61-90.

- LE BAIL, Hélène, LIEBER, Marylène & RICORDEAU, Gwenola, 2018, « Migrations par le mariage et intimités transnationales : Introduction », *Cahiers du Genre*, 1 (64) : 5-18.
- LE GALL, Josiane, THERRIEN, Catherine & GEOFFRION, Karine, éd., 2021, *Mixed Families in a Transnational World*, Abingdon & New York : Routledge.
- MARCUS, George E., 1995, « Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24 (1) : 95-117.
- PUZENAT, Amélie, 2008, « Le vécu de la mixité conjugale chez les couples franco-maghrébins et la transmission identitaire aux enfants », *Diversité urbaine*, 8 (1) : 113-128.
- ROCHA, Zarine L. & FOZDAR, Farida, éd., 2017, *Mixed Race in Asia. Past, Present and Future*, Oxon & New York : Routledge.
- SEDMAK, Mateja, 2012, « When Ethnicity Became an Important Family Issue : The Case of Slovenian Istria », in *International Perspectives on Racial and Ethnic Mixedness and Mixing*, Rosalind Edwards, Suki Ali, Chamion Caballero & Miri Song, éd., Oxon & New York : Routledge, p. 57-72.
- SEIGER, Fiona-Katharina, 2019, « “Mixed” Japanese-Filipino Identities Under Japanese Multiculturalism », *Social Identities*, 25 (3) : 392-407.
- SEWELL, William, H., 2010, « Trois temporalités : vers une sociologie événementielle », in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Marc Bessin, Claire Bidart & Michel Grossetti, éd., Paris : La Découverte, p. 109-146.
- SIMON, Patrick, 1997, « La statistique des origines : L'ethnicité et la “race” dans les recensements aux États-Unis, Canada et Grande-Bretagne », *Sociétés contemporaines*, 26 (1) : 11-44.
- SLANY, Krystyna & STRZEMECKA, Stella, 2017, « Growing up Multicultural : The Experiences of Children Raised by Polish-Norwegian Mixed Couples in Norway », *Studia Migracyjne-Przeegląd Polonijny*, 4 (166) : 87-111.
- STATBEL, 2023, *Population au 1er janvier : population par nationalité et par sexe. Population totale, non-belge et belge – DEMO – 2022*, URL : <https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/bevolking/5.1%20Structuur%20van%20de%20bevolking/popstranger-1992-fr.xlsx>, consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- TÖRNGREN, Sayaka Osanami, IRASTORZA, Nahikari & RODRÍGUEZ-GARCÍA, Dan, 2021, « Understanding Multiethnic and Multiracial Experiences Globally : Towards a Conceptual Framework of Mixedness », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 47 (4) : 763-781.
- UNTERREINER, Anne, 2015a, « Les enfants de couples mixtes et leur rapport à leur pays étranger d'origine : une identité “symbolique” affective fondée sur le lien de filiation », *Sociologie et Sociétés*, 47 (1) : 249-273.
- UNTERREINER, Anne, 2015b, *Enfants de couples mixtes. Liens sociaux et identités*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- VARRO, Gabrielle, 1984, *La Femme transplantée. Une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants*, Lille : Presses universitaires de Lille.



**Résumé:** La littérature sur les familles ethniquement « mixtes » se focalise en général sur les expériences des couples, mais rarement sur celles de leurs enfants. Les quelques études sur ces derniers dévoilent leurs formes variées d'identité et la façon dont la société où ils résident et grandissent affecte leur autodéfinition, soulignant le pouvoir structurant du contexte sur la formation identitaire des enfants issus des familles mixtes. Afin de nuancer la compréhension de cette construction identitaire et d'appréhender le devenir des enfants issus des familles mixtes, le présent article se penche sur l'identification ethnique de ces individus et propose une étude de cas des personnes issues de familles belgo-philippines et belgo-thaïlandaises en Belgique. Les matériaux empiriques recueillis, notamment en Belgique, montrent que ces personnes se définissent de différentes manières. La plupart d'entre elles se présentent de manière variable en fonction du lieu (espace géographique et socioculturel circonscrit) où elles se trouvent, de leurs interlocuteurs (situation interpersonnelle) et du moment (temporalité), révélant le pouvoir structurant du contexte sur leur autodéfinition ethnique. Les autres personnes interviewées s'identifient de manière stable, ce qui démontre leur résistance face aux défis biographiques et suggère que l'auto-identification ethnique n'est pas toujours fluide ou fluctuante.

***Context's Influence on the Variability or Stability of Ethnic Identification: The Case of Children of Belgian-Filipino and Belgian-Thai couples in Belgium***

**Abstract:** *The literature on ethnically "mixed" families generally focuses on the experiences of couples but rarely on those of their children. Some studies on these young people reveal their various forms of identity and the way the society in which they live and where they grow up affect their self-identification, highlighting the structuring power of context on the identity formation of children of mixed families. To nuance the understanding of this identity construction and to comprehend the becoming of children of mixed families, this article investigates their ethnic identification and proposes a case study of individuals from Filipino-Belgian and Thai-Belgian families in Belgium. The empirical data collected notably in this country show that these persons define themselves in different ways. Most of them present themselves variably depending on the place (circumscribed geographical and sociocultural space) where they are, on their interlocutors (interpersonal situation) and on the moment in time (temporality), revealing the structuring power of context on their ethnic identification. Other interviewed persons identify themselves on a stable basis, which demonstrates their resistance to biographical challenges and suggests that ethnic self-identification is not always fluid or fluctuating.*

**Mots-clés:** contextes, identification ethnique variable, identification ethnique stable, personnes d'origine belgo-philippine et belgo-thaïlandaise, Belgique.

**Keywords:** *contexts, variable ethnic identification, stable ethnic identification, persons of Filipino-Belgian and Thai-Belgian couples, Belgium.*